

Assurer le dépistage en zone rurale : la solution les unités mobiles.

Certaines Agences Régionales de Santé se heurtent à un problème : comment proposer un dépistage à l'ensemble de la population même dans les zones rurales. La Protection Civile propose une solution.

Trois centres de dépistages mobiles tenus par la Protection Civile arpentent la Mayenne et la Sarthe avec tous les jours un arrêt dans une localité différente. En accord avec l'ARS et les municipalités, le trajet est défini pour pouvoir couvrir des zones où le dépistage est difficile. Chaque centre réalise entre 200 à 300 prélèvements par jours.

Le trajet se prépare une semaine à l'avance en accord avec l'ARS et les municipalités concernées en fonction des éventuels clusters découverts, des zones où l'offre de dépistage est faible ou saturée. Le rôle de ces unités mobiles est de renforcer l'offre hospitalière, libérale et celle des laboratoires pour faciliter le dépistage de l'ensemble de la population.

La Protection Civile organise la logistique, l'administratif et effectue les prélèvements. Tous les jours une nouvelle implantation. A son arrivée, chaque convoi installe son centre : camionnettes de dépistage mis à disposition par le Crédit Mutuel, tentes administratives et file d'attente respectant les distanciations physiques. Ce sont 50 personnels de la Protection Civile qui se relaient sur le terrain du lundi au samedi afin d'assurer ce service de 9h à 13h30 et de 16h à 19h30.

Ces unités mobiles de prélèvement ont un fonctionnement simple pour le bénéficiaire : sans rendez-vous, sans prescription et avec prise en charge à 100% et sans avance de frais. Les horaires sont adaptés afin que les patients puissent venir lors de leur pause repas le midi. Il suffit de venir avec un masque, sa carte vitale et une pièce d'identité. Il faut parfois apporter aussi un peu de patience face au succès de ces centres mobiles !

« Nous réalisons entre 200 à 300 prélèvements par centre et par jour, avec une capacité pouvant monter à 400 » nous explique Enzo Rohart, préleveur depuis le début de l'opération. L'affluence varie selon les implantations et les horaires de la journée. L'ensemble des prélèvements est ensuite envoyé au centre hospitalier de Nantes qui effectue les analyses et envoie le résultat par mail au patient.

Cette semaine, une unité mobile tourne à Laval et dans son agglomération, une deuxième effectue une tournée sur les communes de Evron, Château-Gontier-sur-Mayenne, Larchamp, Gorron, et Mayenne et la troisième en Sarthe à Coulaines, la Bazoge, Savigné l'Evêque, Allonnes et Sablé sur Sarthe. Un projet similaire est en cours de déploiement en Bretagne.

Contact presse :

Léo JANIN – 06 65 80 97 15 – leo.janin@protection-civile.org
Jérémy CRUNCHANT - 06 80 95 60 16 - jeremy.crunchant@protection-civile.org

À propos de la Protection Civile : La Protection civile est une association « loi 1901 » reconnue d'utilité publique et agréée de sécurité civile. Elle affine 97 associations avec 500 implantations locales en métropole et dans les DOM-TOM. Ses 32.000 bénévoles ont pour missions : d'**Aider**, au travers d'actions solidaires et sociales pour l'assistance aux plus démunis et pour le soutien humanitaire d'exception ; de **Secourir**, par la mise en place de dispositifs de secours et par le renforcement des services publics de secours et de **Former** le grand public et les professionnels, avec plus de 120 000 personnes formées chaque année aux gestes qui sauvent. La Protection Civile est devenue un auxiliaire indispensable des pouvoirs publics aussi bien en temps nominal qu'en temps de crise.
www.protection-civile.org – facebook.com/ProtecCivilefr – twitter.com/ProtecCivilefr